

Schéma régional des carrières

Comité technique n°3 COTECH

23/04/2018



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Ordre du jour

- **Validation du compte-rendu précédent**

- **1/ Mise à jour de la gouvernance du schéma**
 - **Proposition de répartition dans les différentes instances**
 - **Échanges sur le projet**

- **2/ Préparation de la rencontre plénière du 27 juin**
 - **Proposition d'ordre du jour, à compléter ;**
 - **Appel à candidature pour témoignages ;**

- **3/ Actualité des groupes de travail**

COTECH 3

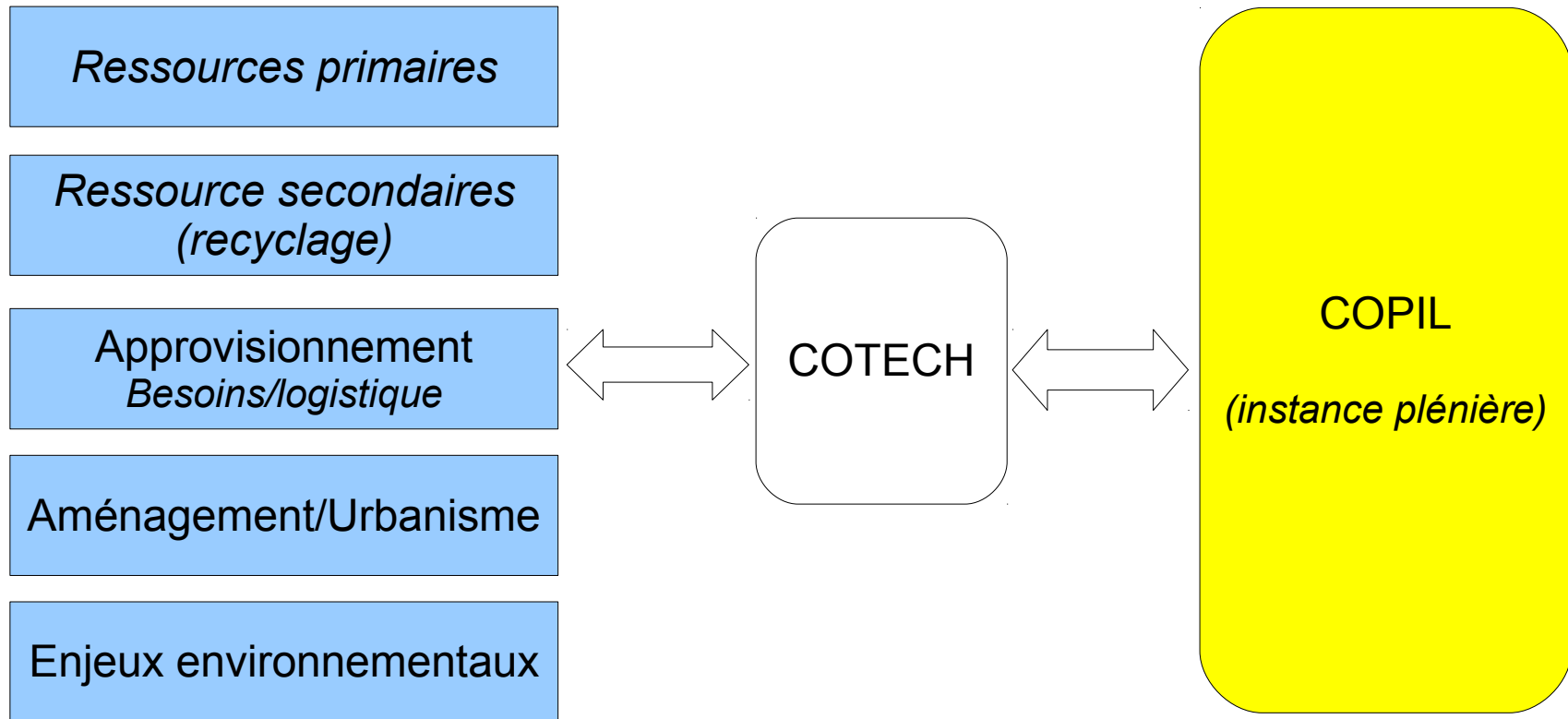
1/ Mise à jour de la gouvernance du schéma



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Gouvernance actuelle



- ... **Mais**, son fonctionnement et son rôle nécessite un peu de formalisme.
- ... besoin de communiquer plus largement sur les travaux en cours

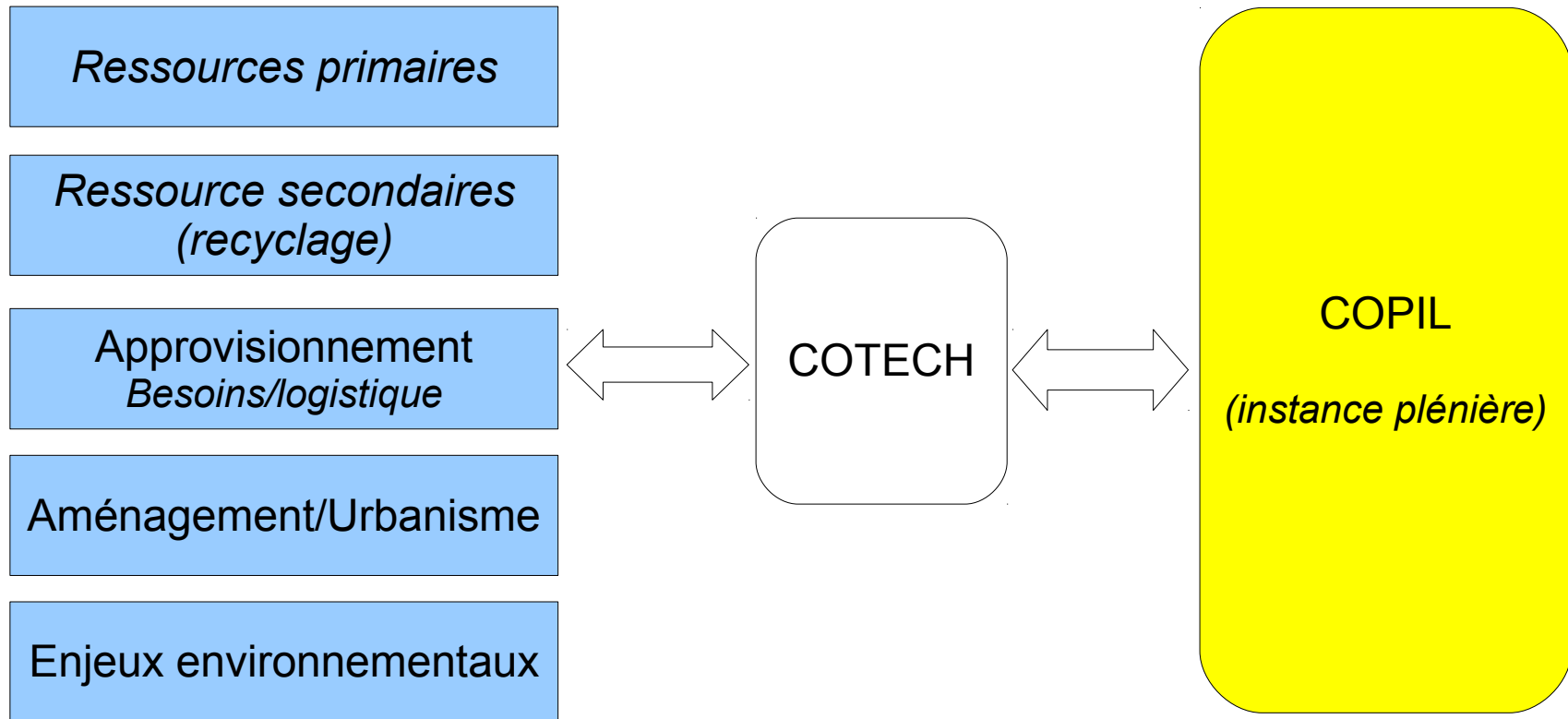
Rôle du comité de pilotage

- *" Pour élaborer le projet de schéma régional des carrières, le préfet de région s'appuie sur un comité de pilotage qu'il préside."*
- *"Le comité tient compte des observations et des propositions formulées lors de (la consultation des collectivités locales comportant des carrières) pour élaborer le scénario d'approvisionnement définitivement retenu par le projet."*
- *"Au plus tard six ans après la publication du schéma régional des carrières, le préfet de région procède à l'évaluation de sa mise en œuvre. Il consulte à cette occasion le comité de pilotage. (...) Le projet de schéma mis à jour est soumis à l'avis du comité de pilotage."*

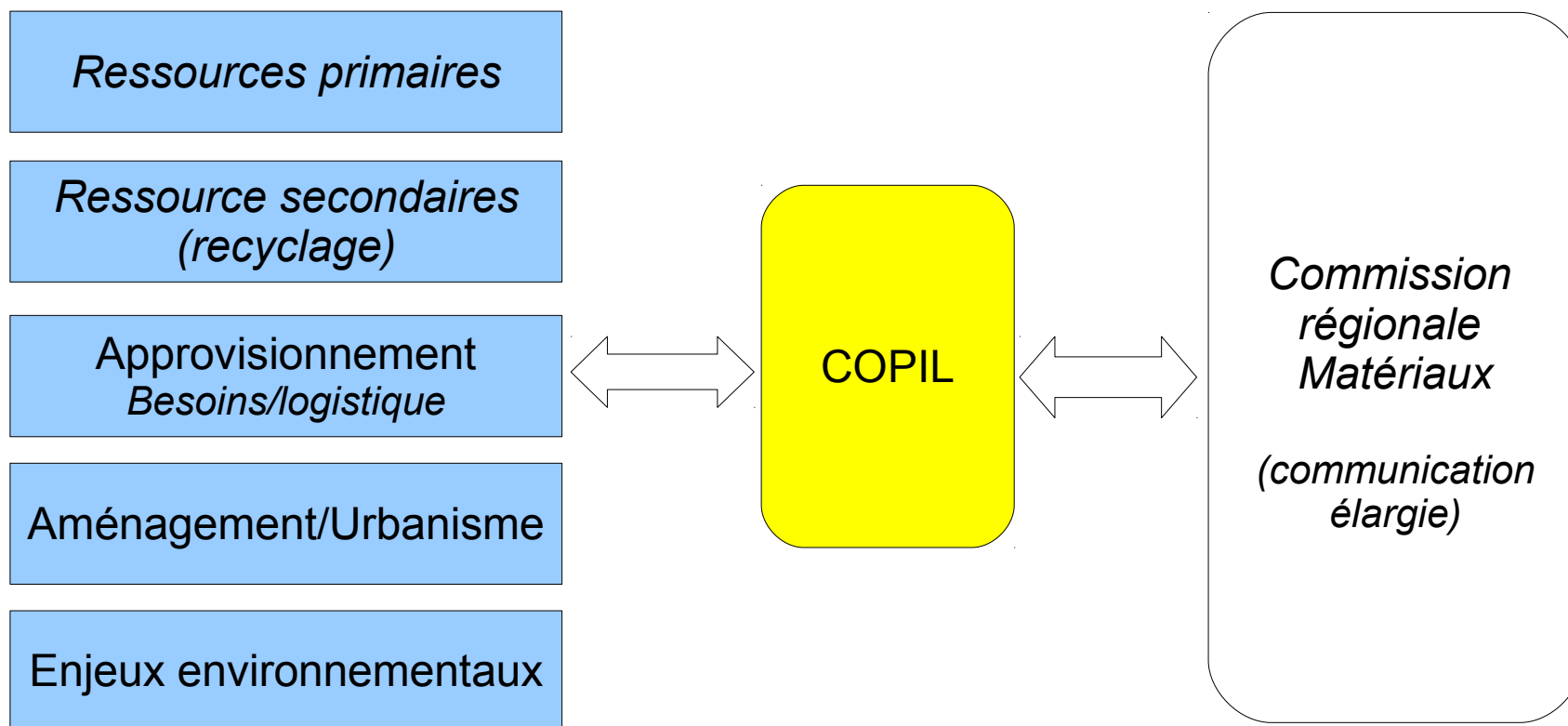
Composition du comité de pilotage

- Le préfet en définit la composition, l'organisation et le fonctionnement.
- 4 collèges :
- **Etat** : *"des représentants des services de l'Etat, dont la direction régionale en charge de l'environnement et l'agence régionale de santé "* ;
- **Collectivités** : *"des représentants élus du conseil régional, des collectivités territoriales de la région, de leurs établissements publics ou de leurs groupements "* ;
- **Filière production** : *"des représentants de professionnels, dont des représentants des filières d'extraction et de première transformation des granulats, des matériaux et des substances de carrières ainsi que des représentants de la filière de recyclage des déchets du bâtiment et des travaux publics "* ;
- **"Spécialistes enjeux"** : *des personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, des représentants d'associations de protection de l'environnement mentionnés au deuxième alinéa de l'article R. 141-1 et des représentants des organisations agricoles ou sylvicoles.*

Gouvernance actuelle



Nouvelle gouvernance



- **COTECH élargi au format COFIL**
- Instance plénière = commission régionale matériaux avec un rôle de communication élargi

Quelles évolutions ?



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Entité	R515-4	COPIL	COTECH actuel	Commission régionale matériaux	Consultations obligatoires
Préfets des 12 départements ou leurs représentants, les DDT par exemple Préfets de région des autres région consommatrices des matériaux extraits d'AURA Etats voisins impactés par le plan schéma Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Agence régionale de la santé (ARS) Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) Direction interdépartementale des routes Centre Est (DIR CE) Direction interdépartementale des routes Massif Central (DIR MC) Agence française pour la biodiversité Office national des forêts (ONF) Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) 3 agences de l'eau : Rhône Méditerranée Corse ; Loire Bretagne ; Adour Garonne (départements planification)	1-des représentants des services de l'Etat, dont la direction régionale en charge de l'environnement et l'agence régionale de santé ; imposé imposé	X (DDT + information en CAR) X X X X ou leur représentant	X X X X X X X X X X	X X X X X X X X X X	X si région ciblée consommatrice X Suisse ? Consultation au titre de l'évaluation environnementale
Conseil régional (compétences déchets, aménagement, développement économique, lignes ferroviaires d'intérêt local) Conseils régionaux voisins	2-des représentants élus du conseil régional, des collectivités territoriales de la région, de leurs établissements publics ou de leurs groupements ; représentant élus	Président ou son représentant élu	X	X	X
Collectivité territoriale : conseils départementaux	Des représentants élus	12 conseils départementaux + Lyon – président ou son représentant élu	X		X si région ciblée consommatrice
Collectivité territoriale : EPCI à fiscalité propre ou non (métropoles, communautés d'aglo, urbaine, de communes...), communes	Des représentants élus	Proposés par : - AMF : représentation départementale - ADCF/régional A solliciter par courrier. Combien de représentants ?		Diffusion large Relais d'information sur l'événement : *AMF *ADCF (assemblée des communautés de France) *FédéSCOT * liste de diffusion DREAL sur PLUI à compétence urba (environ 50)	X EPCI si carrières sur leur territoire + communes associées s'ils le souhaitent
SCOT		Proposés par : - liste SCOT SCOT représentant les 10 aires urbaines ? Combien ?	FédéSCOT	Diffusion large Relais d'information sur l'événement : *FédéSCOT	
Chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI) Chambre régionale des métiers et de l'artisanat (CMA) Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) <i>Filière industries extractives</i> Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction et ses branches (granulats, plâtre, BPE, minéraux industriels, déchets) (UNICEM) Fédération de l'industrie du béton (FIB) Syndicat français de l'industrie cimentière (SFIC) <i>Filière construction/démolition, revalorisation des déchets du BTP</i> Fédération régionale du bâtiment (FRB) et ses branches (SRBTP recycleurs, SNED démolisseurs) Fédérations régionales des travaux publics (FRTP) (Au et RA) Syndicat national des entrepreneurs de la filière déchets (SNEFID) Fédération des Entreprises du Recyclage branche BTP (FFDEREC - BTP) <i>Représentants des gestionnaires de réseaux de transport :</i> Voies navigables de France (VNF) - Direction territoriale Rhône Saône Compagnie nationale du Rhône (CNR) SNCF réseau Fret SNCF Syndicats régionaux des transporteurs routiers (FNTR, TLF, OTRE)	3-des représentants de professionnels, dont des représentants des filières d'extraction et de première transformation des granulats, des matériaux et des substances de carrières ainsi que des représentants de la filière de recyclage des déchets du bâtiment et des travaux publics ;			X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	
Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) Cellule économique Rhône Alpes (CERA) et cellule économique régionale de la construction Auvergne (CERC) Chambre régionale d'agriculture INAO Centre national de la propriété forestière Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) 10 parcs naturels régionaux (Volcans d'Auvergne, Livadois-Forez, Pilat, Monts d'Ardèche, Baronnies provençales, Vercors, Chartreuse, Massif des Bauges, Haut-Jura, Aubrac) 3 parcs nationaux (Vanoise, Ecrins, Cévennes) Conservatoire d'espaces naturels Auvergne-Rhône Alpes (CREN) Fédération régionale des associations de protection de la nature de Rhône-Alpes (FRAPNA) Fédération régionale Auvergne de l'environnement (FRANE) Ligue de protection des oiseaux (LPO) Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes consommation, logement et cadre de vie (CLCV)	4-des personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, des représentants d'associations de protection de l'environnement mentionnés au deuxième alinéa de l'article R. 141-1 et des représentants des organisations agricoles ou sylvicoles.			X X X X	X en cas de réduction des espaces agricoles ou forestiers X en cas de réduction des espaces agricoles ou forestiers X en cas de réduction des espaces agricoles ou forestiers
représentant des organisations agricoles représentant des organisations sylvicoles		A préciser A préciser			
10 parcs naturels régionaux (Volcans d'Auvergne, Livadois-Forez, Pilat, Monts d'Ardèche, Baronnies provençales, Vercors, Chartreuse, Massif des Bauges, Haut-Jura, Aubrac) 3 parcs nationaux (Vanoise, Ecrins, Cévennes)		1 représentant (association des PNR) ?		X X	X organismes de gestion X Etablissements publics
CDNPS				X format à déterminer (écrire aux membres selon la date de tenue des CDNPS)	X
CDPNS des régions consommatrices de matériaux de la région					X si région ciblée consommatrice

COTECH 3

2/ Préparation de la plénière du 27 juin



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Première réunion plénière

- **Objectifs :**
 - communiquer largement autour du schéma ;
 - tenir compte d'observations élargies au-delà du COPIL
- **Où et quand ?**
 - Lyon, préfecture de région
 - Mercredi 27 juin de 10h à 16h, format journée
- **Quel contenu ?**
 - Propositions de contenu à débattre
 - Des interventions incluant des témoignages
 - **appel à candidatures**
 - Des échanges avec la salle

Exemple de contenu (1/4)

Introduction: Préfet de région

1- Phase introductive

Ce qui nous réunit: le schéma régional des carrières

Très rapide point réglementaire

Qu'est-ce-que le schéma régional des carrières?

Fondements réglementaires (code de l'environnement, instruction technique)

et basculement SDC → SRC

Liens avec les autres documents de planification

Intervenant:
DREAL

durée: 10 min

2- Phase bilan et projection vers les travaux du schéma

Le sens de l'orientation régionale

Autour du bilan sur quelques orientations regroupées par thème dresser un marche/marche pas autour des orientations régionales et s'interroger sur l'opportunité d'une approche territorialisée.

Exemple de contenu (2/4)

EXEMPLES

<p>Des matériaux pour quoi faire? Données clef sur les matériaux de carrières + présenter filières granulats, minéraux industriels, ornementale. Quelques ordres de grandeur sur les besoins par grande famille de chantier</p> <p>Les besoins en matériaux de la région Données macro disponibles sur les besoins, préciser la situation de la région pour répondre à ces besoins. La demande est-elle partout la même? (évoquer la Suisse) Notion de filières industrielles? <u>BTP</u>? Les besoins sont-ils partout les mêmes sur les territoires de la région? Cartes production des carrières Travaux autour d'aires urbaines</p>	<p>Intervenant(s): Témoignages(s):</p> <p>durée: ~ min</p>
<p>Travaux sur les ressources géologiques: travail d'harmonisation des ressources à l'échelle départementale et basculement à l'échelle régional. Expliciter le reste à faire (ressources → gisement → gisement d'intérêt) <i>Prévoir des cartes pour que ce soit visuel et notion d'usage des matériaux en lien avec la présentation précédente.</i> <i>La cible <u>urba</u> sur les gisements d'intérêt</i></p> <p>Travaux sur les ressources secondaires: Quels matériaux de substitution pour quels usages? Contexte réglementaire loi <u>TECV</u>. Bilan des ressources secondaires disponibles dans la région, <u>yc</u> déchets du <u>BTP</u>.</p>	<p>Intervenant(s): Témoignages(s):</p> <p>durée: ~ min</p>

Exemple de contenu (3/4)

La logistique des matériaux : part de la route/ fret/ voie d'eau,
Les matériaux qui ne bougent pas (réemploi en T_p, proximité des matériaux recyclés, part des modes de transport alternatifs, carte des volumes accueillis en installations de traitement, des zones de chalandise des carrières, évolution à venir...)

Intervenant(s) :
Témoignages(s) :
durée : ~ min

En conclusion, la stratégie de proximité :

Enjeu politique fixé réglementairement,

Enjeu de la protection des gisements pour une politique sur le long terme

Investiguer quelques impacts de la fourniture de matériaux :

Exemples

Type de matériaux mis en œuvre et impacts spécifiques associés : bilan régional sur les alluvionnaires en eau ; roches massives

L'intégration des sites dans la durée à un contexte local : réaménagement agricole, naturel, impact paysager, filières industrielles de proximité/bassin d'emploi, projets autour de carrières en collaboration avec les collectivités locales (ex : bassin de crue) ;

Intervenant(s) :
Témoignages(s) :
durée : ~ min

Exemple de contenu (3/4)

3- exemples de travaux techniques sur la territorialisation du schéma régional

<p>Exemple sur un territoire test</p> <p><i>Faire qqch de très visuel: carte des zones de chalandise, évolution temporelle</i></p>	<p>Intervenant(s): Témoignages(s):</p> <p>durée: ~ min</p>
---	--

4- Organisation des travaux/gouvernance, rétroplanning

Conclusion: SGAR

COTECH 3

3/ Actualité des groupes de travail



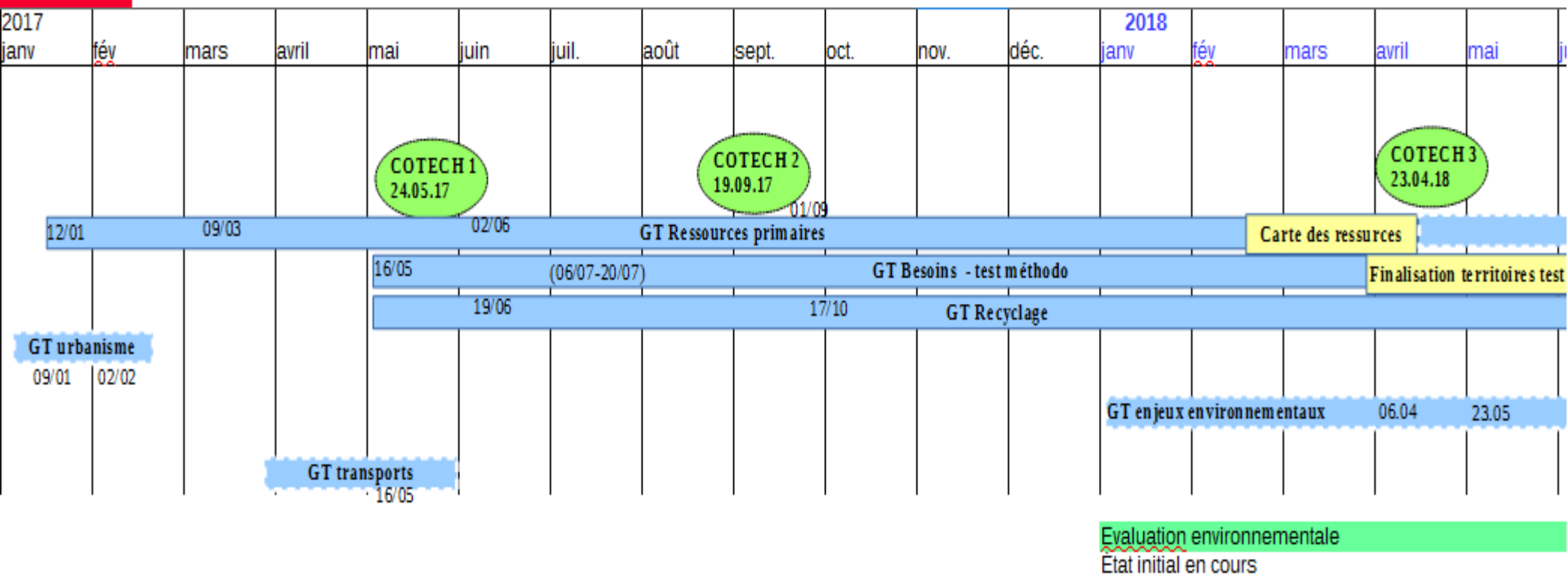
PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

1 – Actualité des GT

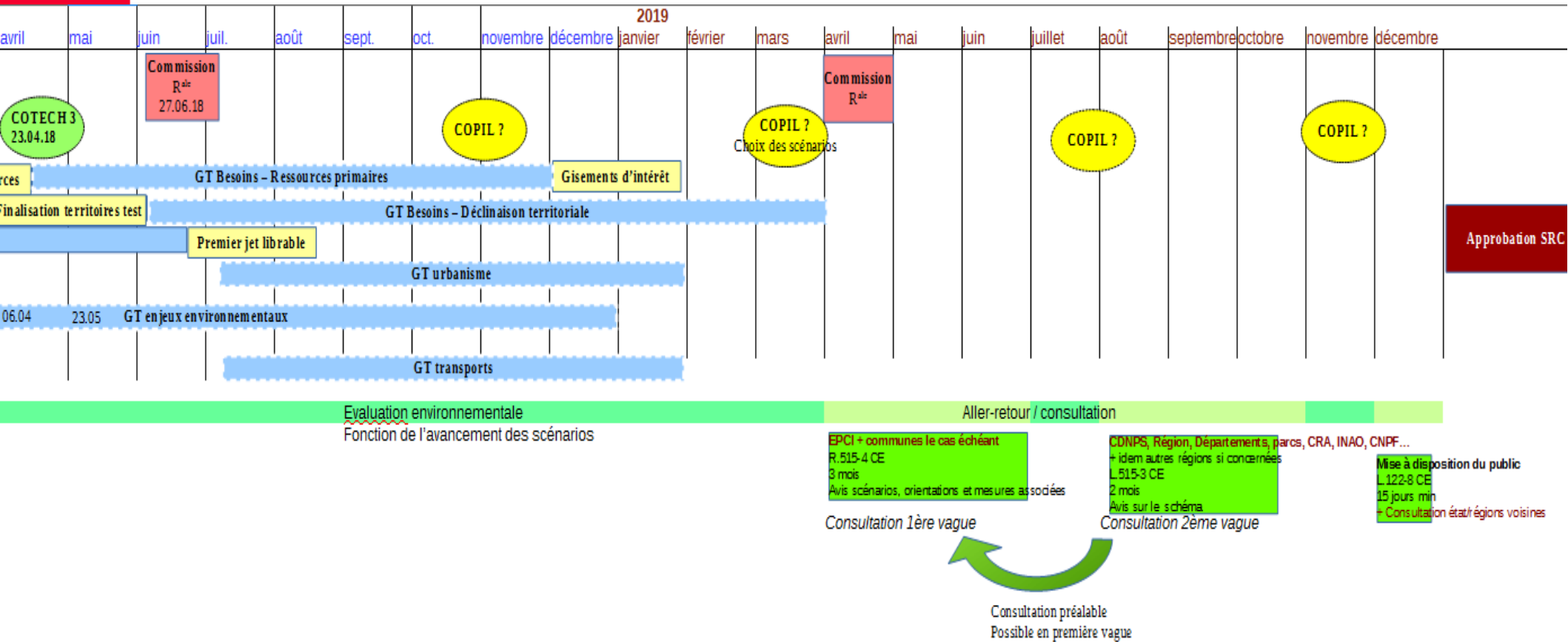
Ressources primaires	<i>Carte régionale des ressources livrée ; Travaux à poursuivre : gisements et gisements d'intérêt N^{al}/R^{al}</i>	BRGM
Ressource secondaires (recyclage)	<i>Bilan ressources secondaires en cours (déchets BTP et dragages loi sur l'eau en cours). Documents de communication sur les matériaux de substitution.</i>	CEREMA
Approvisionnement Besoins/logistique	<i>Méthodo à stabiliser, finaliser territoires tests Passer à l'échelle régionale + focus sur les 10 plus grandes aires urbaines/zones en tension. Intérêt des SCOT</i>	DREAL UNICEM CEREMA
Aménagement/Urbanisme	<i>Première approche par urbaniste pour réécriture orientations du cadre régional de 2013. → travaux methodo à réactiver à l'avancement</i>	CEREMA
Enjeux environnementaux	<i>Premier GT le 06/04 : recensement et collecte des données, appréciation des enjeux.</i>	MTDA

- Lancement de l'évaluation environnementale (Etat initial)

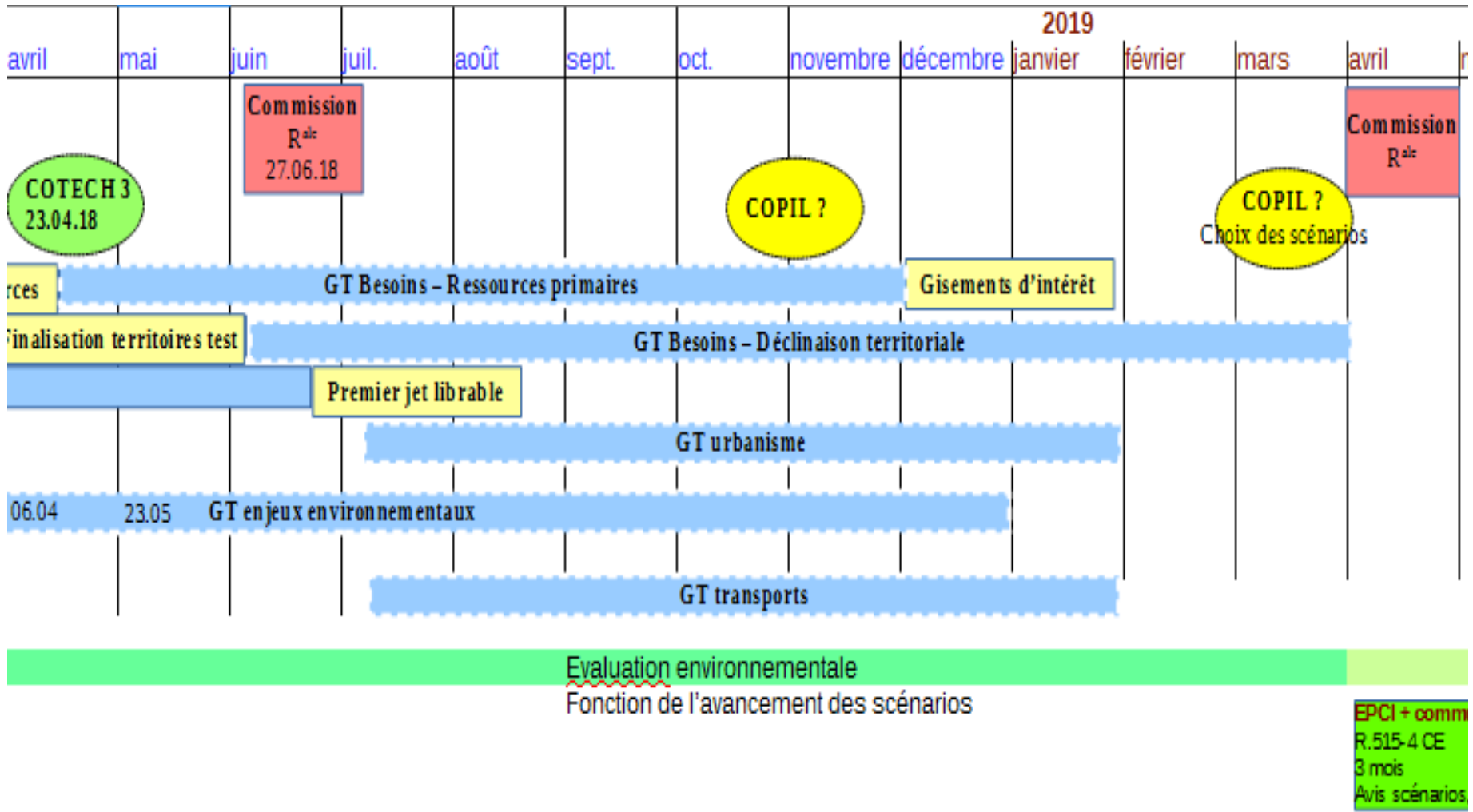
Planification générale : réalisé



Planification générale : à venir

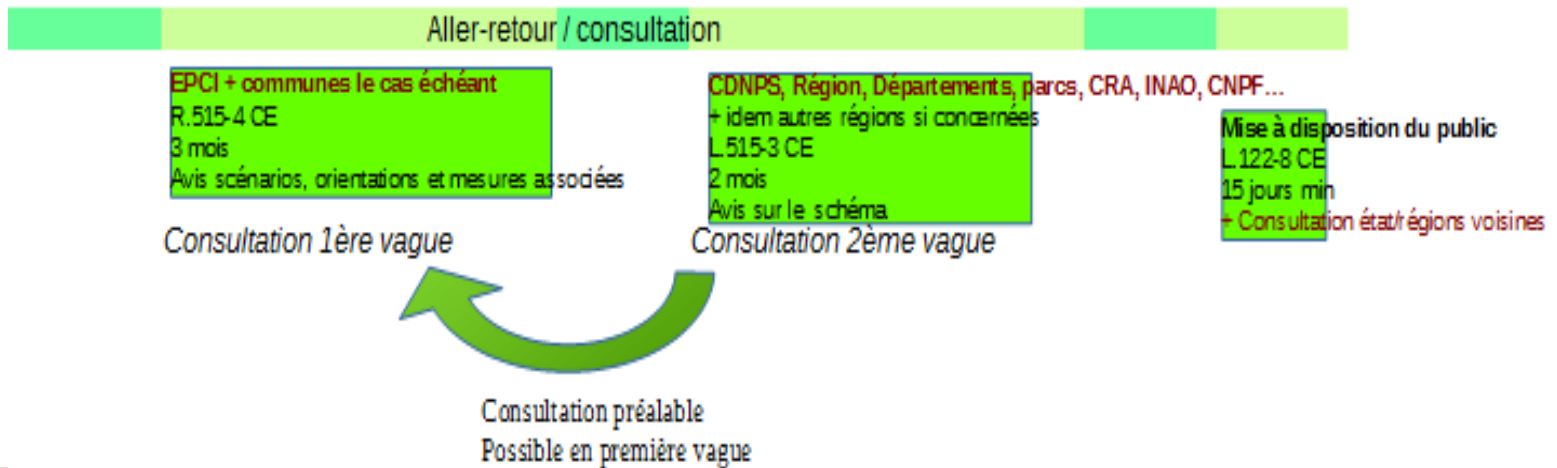
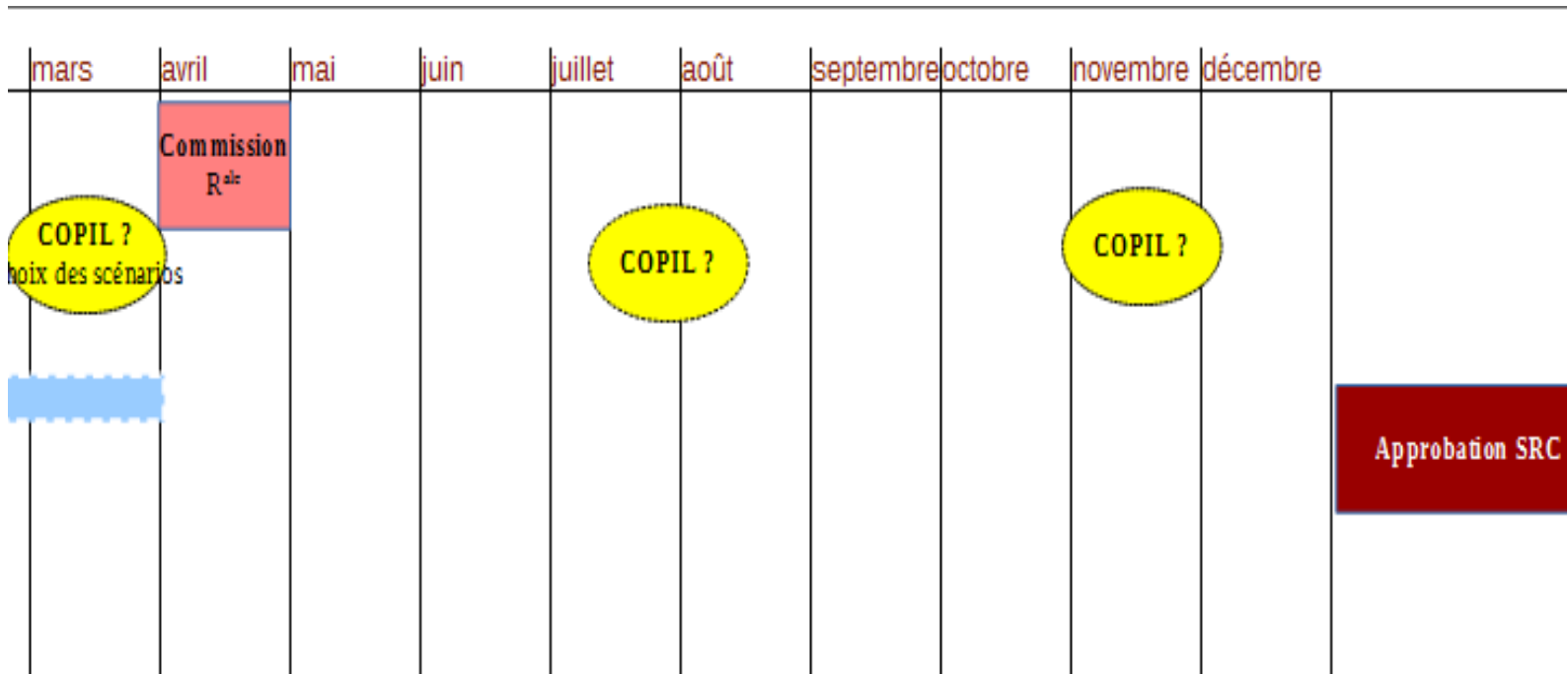


Planification générale : à venir



Consultation

Planification générale : à venir



Merci de votre attention



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes